

PANORAMA  
DE L'INFO



**Le mouvement HLM signe un accord-cadre avec l'Etat**

Le nouveau président de l'Union sociale pour l'habitat (USH), Jean-Louis Dumont, vient de signer avec la ministre du Logement, Cécile Duflot, un accord-cadre conclu avec l'Etat sur les emplois d'avenir des jeunes, et plus particulièrement des moins qualifiés d'entre eux. Le potentiel d'embauche du mouvement HLM est estimé à quelque 2 000 emplois d'avenir en trois ans. Les bénéficiaires des emplois d'avenir sont des jeunes pas ou peu diplômés âgés de 16 à 25 ans, dans les zones urbaines ou rurales les plus marquées par le chômage et en Outre-mer, ainsi que des travailleurs handicapés de moins de 30 ans en difficulté et peu qualifiés. Le budget 2013 prévoit 2,3 milliards d'euros pour financer ces emplois d'avenir.

**Une «lutte des places» au détriment des plus pauvres**

/ SOCIAL

La crise et la saturation de l'offre de logements et d'hébergement ont entraîné une «lutte des places» parmi les demandeurs, souvent au détriment des plus pauvres qui se trouvent exclus des dispositifs qui devraient leur être dédiés.

CÉCILE AZZARO

Cette lutte des places, elle existe à tous les niveaux dans le logement social, le logement privé et le secteur de l'hébergement», souligne Christophe Robert de la Fondation Abbé Pierre. Avec la crise et l'explosion des loyers, «les logements de moyenne qualité qui répondaient aux besoins des ménages les plus fragiles, sont désormais occupés par les classes moyennes inférieures», repoussant les plus fragiles vers des logements plus précaires, chez un tiers ou dans des habitats de fortune de type camping ou box de parking, ajoute M. Robert. Beaucoup font partie des 1,2 million de personnes en attente d'un logement social. Cela entraîne «un tri sélectif de la part des bailleurs sociaux, qui rejettent les plus précaires» comme les familles monoparentales, les personnes passées par la rue, les ménages reconnus prioritaires DALO (Droit au logement opposable), mais aussi des personnes en intérim ou en CDD, affirme le Collectif des Mal-logés en colère. «Certains bailleurs refusent des dossiers de personnes vivant de minima sociaux au motif que le «reste à vivre» après paiement du loyer, est insuffisant», confirme Florent Gueguen, de la Fédération nationale des associations de

réinsertion sociale. Faute de logements, certains sont orientés vers les centres d'hébergement d'urgence, qui accueillent traditionnellement une population de SDF désocialisés. Désormais, il n'est pas rare d'y voir des travailleurs pauvres ou des étudiants, comme au Réfuge, le centre de l'association La[Mi]e de Pain, à Paris, d'où plusieurs salariés «partent travailler tous les matins», selon Christophe Piedra, directeur du lieu. Ce centre accueille aussi 180 SDF âgés, faute de place en maisons de retraite. «L'hébergement subit de plein fouet les faiblesses de la République» en accueillant aussi ex-détenus, jeunes sortis de l'aide sociale à l'enfance ou malades sortis d'hôpital psychiatrique, note Christophe Robert. Des familles expulsées de leurs domiciles pour impayés (50 000 par an selon la Fondation Abbé Pierre), se retrouvent aussi dans le secteur de l'hébergement, «ce qui coûte pourtant plus cher que de les maintenir dans leur logement», regrette Florent Gueguen. Car, faute de places adaptées aux familles dans les centres, beaucoup sont

accueillies à l'hôtel. A Paris, la moitié des 31 000 places d'hébergement sont des nuitées d'hôtel. Le secteur accueille également de nombreux migrants en situation irrégulière ou demandeurs d'asile. Ces derniers devraient être reçus en centres d'accueil des demandeurs d'asile (Cada), mais ces structures ne

**FAUTE DE LOGEMENTS, CERTAINS SONT ORIENTES VERS LES CENTRES D'HEBERGEMENT D'URGENCE, QUI ACCUEILLAIENT TRADITIONNELLEMENT UNE POPULATION DE SDF DESOCIALISES.**

comptent que 22 000 places pour 57 000 demandes d'asile par an. «Les personnes en situation irrégulière n'ont pas droit au logement social. Sauf à ce qu'on les régularise, elles sont condamnées à végéter dans les structures d'hébergement», note M. Gueguen.

Outre cette demande massive d'hébergements, la difficulté réside aussi dans la capacité à pouvoir en sortir. Or les logements «accompagnés», destinés à prévenir les impayés et à favoriser l'insertion, sont eux aussi insuffisants. «Entre 30 à 50 % des gens en hébergement attendent un logement», note Christophe Robert. Résultat, le numéro d'appel d'urgence des sans-abri (le 115) ne trouve plus de places, laissant chaque soir dehors plusieurs centaines de personnes.